

La mondialisation Sud-Sud

Faux semblant et vrai semblable

Version pre-print du 22 mars 2019.

Pour citer ce chapitre d'ouvrage.

Piveteau A. (2019), « La mondialisation Sud-Sud. Faux semblant et vrai semblable. », in Benarrosh Y. (ss. dir.), *Le travail mondialisé au Maghreb – approches interdisciplinaires*, La croisée des chemins, IRD Editions, Centre Jacques Berques, Rabat, pp. 77-97.

Alain PIVETEAU

Des coopérations économiques et des formes d'intégration denses entre pays du Sud opèrent de façon croissante aux échelles régionale et mondiale. Elles poussent à la dissolution du clivage Nord-Sud à l'origine des controverses les plus vives sur le développement économique et des représentations les plus actives de la dépendance (Coussy, 1980). La mondialisation Sud-Sud fascine autant qu'elle inquiète. De fait, elle contribue au remodelage des relations internationales. Elle participe à l'institution d'un nouveau monde, multipolaire, dans lequel de nouvelles puissances émergentes comptent ; dans lequel des nations jusqu'à présent confinées à la périphérie deviennent de nouveaux centres du capitalisme mondial (Piveteau, Rougier et Chenaf, 2013). Au plan productif, la mondialisation Sud-Sud relève d'une sophistication croissante de la Division internationale du travail (DIT) et contribue à forger une nouvelle géographie économique mondiale (Scott & Leriche, 2018). Elle brouille les trajectoires gagnantes que les approches en termes de Chaîne de valeur mondiale (CVM¹) tentent d'identifier et de domestiquer quand l'évidence empirique d'une trappe à revenu intermédiaire fait douter de la puissance historiquement transformatrice de l'industrialisation et des stratégies exportatrices (Agénor *et al.*, 2012).

¹ Le sigle CVM désignera les approches en termes de *global value chains*, *global commodity chains*, *global supply chains*, *global production sharing* ou d'*international production networks* (Unctad, 2015, p.7)

L'objet général de ce chapitre consiste à caractériser cette configuration mondiale dans laquelle surgit un « Sud qui perd le Nord » (Chaponnière et Lautier, 2012, p.101) et à en discuter les effets sur le développement des pays les plus pauvres. Privilégiant l'étude de la relation commerciale et de la relation d'investissement intra-sud, il s'appuie sur une revue de la littérature existante. Mise en lumière par les vieilles institutions internationales² pour ces vertus disruptives, la mondialisation Sud-Sud se manifeste par les asymétries qu'elle recrée au sein du capitalisme globalisé tout autant que par la contestation qu'elle porte des modèles institutionnels issus de la domination économique occidentale. Pour autant, rien ne semble *a priori* résolu par cette rotation axiale. On verra ainsi que si l'intégration croissante des pays du Sud donne lieu à une augmentation spectaculaire des relations productives, financières, coopératives et politiques entre les Etats et les firmes multinationales du Sud, elle profite autant qu'elle peut nuire au développement en général. Il serait hasardeux de n'y voir qu'une reproduction des hégémonies passées et des logiques de dominations nordistes par de « nouveaux riches », les grands émergents, au risque de passer sous silence la singularité des changements en cours et les opportunités ouvertes. Il serait tout aussi imprudent d'y voir une alliance tardive de l'ex tiers-monde prêt à prendre revanche sur les anciennes puissances dominatrices au risque, cette fois-ci, de sous-estimer la dialectique générale de la mondialisation actuelle, à la fois force d'intégration et de morcellement (Giraud, 2008).

L'idée d'une mondialisation Sud-Sud nourrit les tous premiers débats sur le *développement* quand celui-ci recouvrait encore une aspiration universelle irréductible à une simple « croyance occidentale » (Rist, 1996). Dans les années 1950 et 1960, la mondialisation Sud-Sud est un projet politique alternatif porté par des nations « pauvres » et leurs élites nouvellement indépendantes. Elle prend la forme du non-alignement en se fixant pour principal objectif de dépasser la bipolarisation d'un monde enjoint par les grandes puissances politiques victorieuses de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis à l'ouest et l'URSS à l'est. Face aux deux blocs rivaux, l'horizontalité de relations politiques et économiques entre nations pauvres tient lieu de véritable contre-modèle de développement. A la suite de la conférence de Bandung

² Dès 2003, le rapport annuel de l'OMC sur le commerce mondial consacre une section entière au commerce Sud-Sud et renouvelle le regard posé dès 1974 par la Banque mondiale avec le Nouvel ordre économique international. Dans ses rapports de 2004 et 2006, la CNUCED met en exergue une croissance significative des investissements Sud-Sud et traduit statistiquement la recomposition majeure à laquelle on assiste dans les années 1990. Le message est amplifié par l'ONUDI en 2006 avec l'étude *Industrial Development, Trade and Poverty Reduction through South-South Cooperation*. Le *Global Development Horizon* de la Banque mondiale de 2011 analyse quant à lui les effets de la montée des pays émergents sur le reste du monde. Quand au PNUD, en 2013, il choisit de mettre l'accent sur la montée du Sud dans son *Rapport sur le Développement Humain*. En 2015, la CNUCED renouvelle son intérêt pour le commerce et la coopération Sud-Sud en questionnant le rôle des CVM (Unctad, 2015).

d'avril 1995, le discours « tiers-mondiste » promeut une solidarité internationale expurgée du rapport de domination coloniale et de la verticalité du pouvoir des deux hégémons. Jusqu'à sa dilution dans la contre-révolution néolibérale des années 1980, le tiers-mondisme ancre la question du développement dans un projet politique où l'indépendance, l'autonomie des décisions et des processus de transformation, fondent le changement social et structurel. « Les conflits, la violence, l'aliénation, l'exploitation et les rapports de force » sont des catégories d'analyse des sciences sociales du développement qui visent alors à comprendre et créer les conditions de possibilités d'un tel changement (Hugon, 2007) pensé dans un rapport politique avec le Nord, qu'il soit de rupture ou de complémentarité. Ces catégories sont peu à peu remplacées par des considérants conformes à l'antipolitique dans lequel se déploie aujourd'hui le débat académique sur le développement : la « bonne gouvernance » dans les années 1990 ou, plus récemment, l'éthique.

Si la promesse d'un troisième monde unifié et singulier face aux deux blocs rivaux a fait long feu, laissant derrière elle quelques fumées romantiques et révolutionnaires, les solidarités économiques et politiques entre pays du Sud qui devaient se fonder sur la déconnexion se trouvent paradoxalement réactivées par l'intégration croissante des économies du Sud aux marchés mondiaux suite aux politiques libérales des décennies 1980 et 1990 (ouvertures des marchés, libéralisation croissante et développement du secteur privé). Le paradoxe est double. Au lieu de contribuer à l'avènement d'un modèle inédit de développement, la mondialisation Sud-Sud épouse au contraire les standards de la mondialisation capitaliste et sa logique globale d'accumulation jusqu'à parvenir à en contester le vieux *leadership* (nouvelle domination de la sagesse). Mais la mondialisation Sud-Sud s'accompagne de discours, de pratiques et d'alliances qui, pour une part, réactivent la logique contestataire du tiers-mondisme et ses principes coopératifs et solidaristes (nouvelle sagesse dominante), assumant de fait une dimension politique que la pensée dominante avait cru pouvoir chasser. L'ordre mondial interétatique incarné par les accords de Breton Woods et le système des Nations Unies, puis le monde unipolaire apparu après la chute du mur de Berlin, sont dorénavant contestés lors des négociations internationales par des alliances tricontinentales entre pays émergents et pays les moins avancés (Hugon et Pereira, 2011). De nouvelles institutions internationales, y compris dans le domaine de la finance, voient le jour sous l'action concertée de puissances économiques

émergentes³. Jusqu'à présent, les grandes puissances comme la Chine, l'Inde ou le Brésil font l'objet des plus grandes attentions analytiques. Mais dans les faits, l'extension des relations productives, commerciales, financières et coopératives entre économies du Sud concerne de nombreux autres pays (Magrin, Mesclier, Piveteau, 2015) comme l'illustre dans le présent ouvrage le travail de Mohammed Oubenal sur l'ambition africaine du Maroc.

Délestée de la symbolique du rapport asymétrique Nord-Sud, la mondialisation Sud-Sud peut-elle contribuer à un horizon de relations économiques moins inégales et plus solidaires (Dahi, Demir, 2016), jusqu'à devenir l'agent efficace d'un développement « alternatif » (Muhr, 2016) ? Quelle place ce nouvel ordre économique émergent accorde-t-il aux pays les plus pauvres ? Le « basculement du monde » qui, sur fond de crises multiples des vieux centres capitalistes, renvoie à l'émergence de nouvelles puissances économiques et politiques, pourrait-il ainsi s'enrichir d'une « pensée du Sud apte à re-problématiser la sagesse », à « régénérer l'éthique » et « les solidarités qui se sont dégradées dans nos sociétés occidentalisées ou nordifiées » (Morin, 2009) ?

En deçà de la proposition d'Edgard Morin d'une possible plus-value idéologique du Sud à la condition humaine, le présent chapitre propose un état des lieux de la densification des relations économiques Sud-Sud qui, de façon équivoque, transforme la mondialisation tout en demeurant un de ces produits. De quelle façon et au bénéfice de qui ? Le questionnement reste ouvert en dépit d'une nette augmentation des articles académiques consacrés au phénomène. Le premier point revient sur la croissance des relations économiques entre pays du Sud et, en particulier, sur le rôle des firmes émergentes et de leurs Investissements directs à l'étranger (IDE). Le deuxième point met en lumière le poids des Etats et la fonction du discours coopératif (la diplomatie solidaire) comme moment constitutif de la transformation sociale associée à la mondialisation Sud-Sud. Le troisième point discute de l'impact de cette mondialisation sur les populations et les territoires.

³ La création de la *New Development Bank* (NDB) en juillet 2015 par les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) marque une étape majeure dans la transformation de la gouvernance financière mondiale ; un des trois domaines matériels de l'hégémonie avec le commerce et la production selon I. Wallerstein (1983).

Les capitalismes émergents, facteur d'intégration au Sud

Des économies issues de l'ex-tiers monde ont émergé économiquement en tirant parti de la mondialisation. Fait économique et politique reconnu à défaut d'être connu (Piveteau et Rougier, 2010, 2012), l'émergence participe d'une nouvelle « donne mondiale » (Jaffrelot, 2008) à laquelle font face les vieux pays industrialisés obligés de reconsidérer la forme et le potentiel des relations Nord-Sud (Vercueil, 2011). Ces « nouveaux champions⁴ de la mondialisation », que la Banque mondiale met en lumière dès 2001 dans son rapport *Globalization, Growth and Poverty*, se caractérisent par une croissance rapide, une réduction de la pauvreté et une intégration croissante aux marchés mondiaux. Sans respecter les canons de l'orthodoxie économique (élimination des barrières à l'entrée et des tarifs douaniers, ouverture du compte de capital, réforme judiciaire et structurelle), en suivant des trajectoires institutionnelles variées, ces pays sont parvenus à fortement augmenter le volume de leurs échanges commerciaux et de leurs investissements étrangers (Rodrik, 2007). La densification des échanges économiques et financiers s'opèrent aussi entre pays du Sud. Elle complexifie la géographie des interdépendances, là où le développement du Japon et de la Corée du Sud s'était fait sans bouleverser les grands équilibres économiques mondiaux (Hugon, 2013).

Depuis le début des années 2000, le commerce de biens et services entre pays du Sud pèse de façon significative sur les échanges mondiaux. D'un phénomène marginal, négligé par la théorie dominante du commerce international et du développement jusqu'à la fin de la décennie 1990, il a dorénavant pour avocat les plus importantes organisations internationales comme l'OMC ou la Banque mondiale⁵. Les statistiques, bien que reflétant imparfaitement la nature complexe des transactions entre économies du Sud⁶, ne laissent pas de doute sur la réalité du phénomène. O. S. Dahi et F. Demir (2016) en offre un aperçu historique convaincant, tout comme le rapport 2015 de la CNUCED (UNCTAD, 2015). Jusqu'à la fin des années 1980, le commerce Sud-Sud représentait environ 5 % du commerce mondial. Depuis le début des années 1990, il connaît une croissance forte et soutenue, supérieure à celle du commerce mondial total, pour atteindre 15,4 % en 2010. En 2013, 58 % de toutes les exportations du Sud étaient

⁴ Il s'agit alors de la Chine, de l'Inde, du Vietnam et de l'Ouganda.

⁵ Depuis 2003 l'Assemblée générale des Nations Unies fait du 12 septembre la journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Le 12 septembre commémore l'adoption en 1978 du Plan d'action de Buenos Aires pour promouvoir et mettre en œuvre la coopération technique entre pays en développement.

⁶ La fragmentation des chaînes de production ou d'approvisionnement entre différents pays accroît le commerce international de biens et services. Elle peut augmenter la valeur totale des échanges enregistrés dans la production d'un bien final bien au-delà de sa valeur ajoutée.

expédiées vers d'autres pays du Sud. Du côté des importations, la croissance est encore plus rapide, de 44 à 59 % entre 2000 et 2012. L'augmentation de la demande de produits primaires liée à la croissance rapide d'économies du Sud fournit l'explication la plus courante. Mais la structure du commerce a également changé. Les produits manufacturés ont commencé à représenter une part importante des exportations mondiales du Sud. En 1970, les pays du Sud représentaient 7 % des exportations mondiales de produits manufacturés et seulement 2 % des exportations mondiales de produits manufacturés hautement spécialisés et à forte intensité technologique. En 2012, leur part dans les exportations mondiales de produits manufacturés grimpe à 47 % et, plus important encore, celle dans les exportations mondiales de produits manufacturés hautement qualifiés à 56 %. La même année, les produits manufacturés représentaient les trois quarts de toutes les exportations de marchandises Sud-Sud et plus de la moitié de toutes les exportations de produits manufacturés du Sud vers le reste du monde. Alors que la part des produits manufacturés hautement qualifiés représentait à peine 2 % des exportations Sud-Sud en 1970, elle s'établissait à 25 % en 2012. Quant aux produits agricoles, leur poids dans les exportations Sud-Sud tourne autour de 17 %.

Cette statistique d'ensemble ne doit pas masquer les variations régionales et le rôle dominant de l'Asie en développement dans la mondialisation Sud-Sud. En 2010, elle totalisait respectivement 80,1 % et 65,2 % des exportations et importations non pétrolières intra-sud ; 39,1 % et 34,7 % pour la Chine. En Amérique latine et en Afrique, les échanges intra-régionaux représentent respectivement un peu plus / un peu moins de la moitié des échanges Sud-Sud alors qu'ils totalisent environ les quatre cinquièmes en Asie (Unctad, 2015). Ces différences, que l'on retrouve à l'échelle des pays, reflètent les différences de dotations en ressources, de niveau de développement économique et une variété régionale des modes d'intégration au sein des réseaux de productions mondiaux.

Une tendance similaire à l'accroissement des transactions Sud-Sud s'observe dans les l'expansion rapide des Investissements directs étrangers⁷ (IDE). La montée des investissements internationaux des pays du Sud ne reflète pas un simple arrimage aux croissances économiques du Nord : à l'image des flux commerciaux, elle fait d'abord écho à leur propre croissance économique (effet taille) et à de puissants effets de proximités régionales, principalement en Asie (Unctad, 2015). La multinationalisation des entreprises des pays en développement se fait donc, pour partie, en direction du monde en développement. Globalement, depuis le début des

⁷ Les points suivants reprennent le travail de mise en ordre statistique de la relation d'investissement Sud-Sud présenté dans Magrin, A., Mesclier S. et Piveteau A. (2015, p.4-10) auquel on renvoie le lecteur intéressé.

années 1980, les investissements des multinationales à l'étranger ont progressé plus vite que le commerce mondial qui de son côté, on le rappelle, a progressé plus vite que la production mondiale sous l'effet des échanges au sein des CVM. La multinationalisation des entreprises du Sud, dont les IDE sont le moteur, ne devient statistiquement repérable qu'au cours des années 1990, alors qu'elle est en forte progression au Nord depuis le milieu des années 1980 (Berthaud, 2007, p. 149). Les flux d'IDE en provenance des pays en développement s'élèvent à plus de 145 milliards de dollars en 2000, la tendance générale à la hausse n'étant contredite ni par la crise asiatique de 1997, ni par le krach boursier de 2000 et la crise européenne, ni par la crise des *subprimes* qui touche l'économie mondiale à partir de 2007. L'importance des investissements étrangers en provenance de pays du Sud s'impose comme un fait structurel de l'économie mondiale qui rend compte de leur contribution nouvelle à la globalisation.

Cette contribution est inégalement répartie suivant les régions. Si les pays en développement d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale participent, même modestement, à la tendance générale, l'Afrique reste à l'écart tandis que le poids prépondérant de l'Asie en développement se confirme et augmente pour représenter, en 2013, 70 % des stocks d'IDE en provenance des pays du Sud. Quelques pays seulement sont à l'origine du mouvement d'intégration Sud-Sud. En plus des centres offshores, il s'agit des « trois Chines » (Chine, Hong Kong et Taïwan) pour reprendre la formule de P. Berthaud (2007), de Singapour, de la Malaisie, du Brésil, de l'Afrique du Sud, du Mexique, de la République de Corée, de l'Argentine, du Chili et de l'Indonésie.

Dès le milieu des années 1980, Wells (1983) montre que dans certaines économies du Sud, des entreprises ont accumulé suffisamment de capacités technologiques et d'avantages spécifiques pour investir dans les pays voisins ou proches en termes de niveau de développement, suivant en cela l'approche stadiale décrite par J. H. Dunning (1979) du sentier de développement de l'investissement (*Investment development path*). Dans le cas des deux grandes puissances économiques émergentes que sont l'Inde et la Chine, les étapes présumées de J.H. Dunning disparaissent. Certes, les besoins d'énergie et de matières premières, puis de sécurisation des approvisionnements, ont pesé sur la localisation des premiers investissements à l'étranger. Mais les firmes indiennes et chinoises, à l'image des firmes d'autres pays émergents, ont dû s'internationaliser pour faire face à une concurrence accrue sur leur marché intérieur. Elles ont cherché, dans les pays en développement, à gagner de nouveaux marchés, à maintenir leur compétitivité-coût et à développer leurs propres modèles. Elles ont également cherché, au Mexique par exemple et plus récemment au Maghreb,

à se rapprocher des marchés européen et étasunien et de leurs clients dans des secteurs clefs comme l'*outsourcing* informatique ou, très récemment, l'automobile. Elles ont aussi investi directement au Nord pour accumuler des compétences technologiques et entamer très tôt dans leur cycle de croissance une stratégie de remontée dans la chaîne de valeur (Huchet, Ruet, 2008).

L'État-nation, acteur central de la mondialisation Sud-Sud

La coopération interétatique et le renforcement d'une aide au développement Sud-Sud accompagnent massivement les dynamiques d'affaires, économiques et commerciales dont il vient d'être question. Composée d'instruments traditionnels comme l'assistance technique, les subventions ou dons et une série de prêts concessionnels, elle fait de l'Etat l'acteur dominant de la densification des relations entre pays du Sud (Brun, 2012).

La mesure statistique de la relation d'aide intra-sud est rendue difficile par l'hétérogénéité des dispositifs d'enregistrement des flux par les principaux contributeurs du Sud. Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine⁸ ou la Malaisie n'appartenant pas au Comité d'aide au développement (CAD⁹), la définition et la mesure de l'aide varie en fonction des pays. Mais les sources consultées convergent pour reconnaître le poids de cette aide et sa croissance au cours des trois dernières décennies. Estimée à près de 121,5 milliards de dollars en 2008, l'aide en provenance des pays du Sud aurait connu une croissance de 5% depuis 1990 (Dieye, 2013). Selon les statistiques du CAD de l'OCDE, l'APD nette de la Chine s'élevait à 3.4 milliards de dollars en 2015 (0,03% de son Revenu national brut), celle de l'Inde à 1.4 milliards (0.07% du RNB) et celle du Brésil à 0,316 milliards (0.02% du RNB). Un effort d'aide significatif mais encore faible au regard de l'Arabie saoudite ou des Emirats arabes unis, soit 1.18% et 1.02% de leur RNB respectif (6,7 milliards et 4.4 milliards).

L'aide du Sud se distingue de celles des donateurs traditionnels de plusieurs façons. L'absence de conditionnalités macro-budgétaires et macro-institutionnelles tranche avec les l'institution de la « bonne gouvernance » par les acteurs du Nord. C'est d'ailleurs cette distinction qui fait l'objet des plus nombreuses critiques de la part des donateurs traditionnels.

⁸ On retrouve sans surprise les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine) parmi les premiers fournisseurs de cette aide, auquel l'Afrique du Sud est venue s'ajouter pour former, en 2011, pour former les BRICS, acronyme le plus populaire pour désigner les leaders des capitalismes émergents au Sud.

⁹ Il examine annuellement l'Aide publique au développement (APD) des seuls donateurs traditionnels.

L'aide du Sud semble également donner une plus grande priorité aux secteurs de la production et aux infrastructures. En 2006, par exemple, l'APD traditionnelle ne consacrait qu'un peu plus de 20% à ces deux domaines d'action. Au cours des années 2000, la Chine, premier donateur d'aide bilatérale à l'Afrique, orientait plus de la moitié de son aide sur le continent vers les travaux publics et les infrastructures ; soit 4,5 milliards de dollars en 2007 (Dieye, 2013). La représentation courante d'une aide chinoise ayant pour seul objectif l'amélioration des approvisionnements en matière première fait donc long feu. Il convient d'y ajouter l'accès aux marchés internationaux des entreprises chinoises (Gu, 2011) et le possible retour d'un État développementaliste, notamment en Afrique. Palais présidentiels, ports, centres culturels, stades, gares, sont construits par des entreprises chinoises sous couvert d'aide au développement. Quelques projets publics « enterrés par les bailleurs traditionnels sont exhumés, ouvrant une nouvelle ère d'aménagement des territoires : barrage de Bui au Ghana, chemin de fer Ngaoundéré Moundou N'Djaména Nyala Port Soudan entre Cameroun, Tchad et Soudan, variante du chemin de fer Bangui Tchad étudié à la fin des années 1950 » (Magrin *et al.*, 2015). L'aide chinoise se dirige aussi vers l'aménagement urbain, finançant des villes nouvelles, comme en Angola (*op. cit.*, 2015). L'étude approfondie d'autres coopérations Sud-Sud, comme celles du Brésil, du Chili et du Venezuela, révèle plus sûrement que les secteurs de priorité dépendent étroitement des domaines de la réussite nationale (Brun, 2012). Les modèles du développement national, internationalisés dans des projets de coopération bilatérale, étendent ainsi l'influence du pays donateur à partir des organismes nationaux existants. Par exemple, l'extension du domaine de la coopération brésilienne, particulièrement vers l'Afrique, s'est faite dans cinq domaines principaux à la fin des années 2000 : la santé, la formation professionnelle, l'agriculture, l'éducation et le développement social (Brun, 2012). Elle s'est appuyée sur une transformation des institutions publiques brésiliennes impliquées dans un nouveau partenariat international, à l'image d'Embrapa, l'entreprise nationale de recherche agropastorale ou de la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz) rattachée au ministère de la santé. La mondialisation Sud-Sud combine le moment national et la globalisation capitaliste en activant le principe coopératif.

Cette face solidaire de la mondialisation Sud-Sud ne devrait pas être sous-estimée tant elle irrigue les discours et les pratiques. Dans un sens, l'institutionnalisation de l'expression

« coopération Sud-Sud » par les organisations internationales sur des bases larges¹⁰, donc inclusives, participe de cette portée symbolique issue d'une histoire déjà longue. Il suffit, ce que suggère T. Muhr (2016), de rappeler le passage d'un discours externe (une dénomination : les « BRICS ») à la matérialisation d'un groupement puis à la création d'une institution financière internationale (la NDB), pour ne pas enterrer trop rapidement l'effet potentiellement transformateur d'une structure discursive. Or, l'institutionnalisation et la coordination de l'aide fournie par les pays émergents, se sont traduites par la création d'agences de développement, la transformation d'organismes existants et le transfert réguliers de flux financiers. Elle est qualifiée de simple « rhétorique », « insincère » par une partie de la littérature en référence au fait qu'elle met en avant une relation de solidarité alors qu'en pratique celle-ci reste étroitement et explicitement liée aux intérêts commerciaux et d'affaires (Soulé-Kohndou, 2013 ; Muhr, 2016). Une synthèse récente de travaux empiriques et académiques sur les pratiques de la Chine et du Brésil en matière d'agriculture en Afrique permet de préciser les arrangements singuliers qui se dessinent (Scoones *et al.*, 2016).

En premier lieu, ces modes d'engagements émergents se caractérisent effectivement par la centralité du commerce et des affaires. Le moteur sous-jacent du financement de l'aide et des projets demeure l'expansion de l'intérêt des entreprises nationales liée aux ambitions géopolitiques du pays donateur. L'aide au développement demeure donc liée aux logiques d'accumulation et à l'objectif de déploiement des entreprises. Pour autant, l'histoire ne se répète pas. La coopération Sud-Sud n'est pas le duplicata d'une conquête impériale et postcoloniale par de nouveaux joueurs (Bond & Garcia, 2015). Non seulement l'articulation entre l'aide, le commerce et les intérêts des entreprises est revendiquée mais elle est organisée. Par exemple, les investissements des entreprises peuvent être orientés vers des objectifs plus larges, de manière à tenir compte d'objectifs de développement tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire ou de la productivité locale de l'agriculture. Réciproquement, à l'instar du projet agricole trilatéral Brésil-Japon-Mozambique ProSAVANA, l'aide au développement peut venir en soutien des intérêts économiques et commerciaux d'entreprises brésiliennes dans le domaine

¹⁰ F. Soulé Kondhou (2013) rappelle que le bureau des Nations unies définit la coopération Sud-Sud comme étant « un cadre global de coopération entre pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental, et technique. Elle implique deux ou plusieurs pays en développement et peut avoir lieu au niveau bilatéral, régional, sous régional ou interrégional. Les pays en développement échangent connaissances, expertise, ressources, et compétences afin d'atteindre leurs objectifs de développement ». Sont ainsi regroupées dans une même expression la relation commerciale, la relation d'investissement et la relation d'aide indépendamment de l'échelle de leur mise en œuvre.

de l'extraction (Nogueira, Marcondès, 2015). Les objectifs d'affaires et de développement se confondent, tour à tour conflictuels et complémentaires.

En second lieu, bien que la mondialisation se traduise dans de nombreux cas par des sources de financement supranationales, que la structure des entreprises et des alliances soient liées de façon à contrer toute association directe avec les Etats-nation, dans le cas de la Chine et du Brésil et d'autres pays du Sud, l'Etat joue un rôle important et directif dans la combinaison des intérêts des entreprises et des projets de coopération au développement. Il intervient fortement dans la direction des opérations, l'innovation et les soutiens ultérieurs. Sur un mode spécifique où la diplomatie extérieure est rattachée au Roi plutôt qu'à l'Etat renvoyant ainsi à un savoir-faire impérial ancestral (Hibou, Tozy, 2015¹¹), le Maroc illustre, bien qu'incomplètement, cette importance de « la diplomatie solidaire », expression forgée par I. Brun pour souligner l'empilement des objectifs dans la coopération entre pays du Sud. De nombreux travaux soulignent la résurgence dans la mondialisation Sud-Sud de « capitalismes d'Etat » idiosyncrasiques ou de modèle d'Etat « développemental » ou « entrepreneurial » (Chang, 2003 ; Mazzucato, 2013 ; Magrin *et al.*, 2015) plus qu'une stricte reproduction d'un dispositif néolibérale d'accompagnement étatique et de facilitation des affaires privées, conforme aux modèles occidentaux de développement depuis les années 1980. L'Etat maintient ici une emprise sur les dispositifs de coopération et d'affaires qu'il cesse de disjoindre par le rôle clef qu'il donne aux banques étatiques de développement, aux entreprises d'Etat et à l'effort d'aide pour soutenir et faciliter les affaires ; une approche interventionniste que Mawdsley (2015¹²) voit de retour chez les donateurs traditionnels. Plus significativement, en Afrique, cette approche contribue à une bifurcation majeure de l'histoire économique où les investissements pour les marchés domestiques progressent par rapport à ceux de l'extraversion (Magrin, 2013 ; Anseew, Boche, 2015).

En troisième lieu, le renouvellement de la politique de coopération au développement par les pays du Sud est marqué par l'importance accordée au transfert technologique face aux donateurs traditionnels qui l'ont en grande partie délaissé au profit de politiques sociales, institutionnelles et d'objectifs de développement des droits. A ce titre, elle semble parfois

¹¹ En tout début d'article les deux auteurs relèvent que depuis 2012 le Maroc a ouvert cinq hôpitaux de campagne au Mali, en Palestine et en Jordanie, en Somalie et en Tunisie. Il a également affrété plusieurs dizaines d'avions dans des pays sinistrés. L'action humanitaire du Maroc, et plus spécifiquement, son offensive diplomatique en Afrique peut être relié au déploiement des affaires économiques que le pays opère sur le continent et que Mohamed Oubenal analyse en terme de crony-capitalisme dans le présent ouvrage.

¹² Cité par Scoones, I. *et al.* (2016, p.7).

combler un vide comme lorsqu'elle réinvestit la formation des fonctionnaires de base (Scoones *et al.*, 2016, p.8). Plus généralement, l'attenuation technologique est haut placée et régulièrement activée à la faveur d'une plus grande proximité présumée entre pays du Sud. Autrement dit, entre pays émergents et pays pauvres contraints par la faiblesse du pouvoir d'achat de leurs populations et par la distance encore importante à la frontière technologique, soumis à des environnements climatiques parfois comparables et réunis, dans des contextes régionaux ou linguistiques partagés, par une plus grande proximité culturelle. Économiquement, les avantages de la mondialisation Sud-Sud renvoient à des effets de proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle (Bouba-Olga, Carrincazeaux, Coris, 2008) que l'on suppose associés à des niveaux de développement comparables.

Des effets hypothétiques et déjà contradictoires

La question centrale soulevée par la densification des relations économiques et politiques entre pays du Sud renvoie à son impact sur le développement. L'enjeu, sur un mode comparatif, consisterait à repérer dans quelle mesure les relations imbriquées dont il a été question produisent des effets spécifiques et bénéfiques par rapport à ceux du précédent mouvement de mondialisation. Sous l'effet d'une libéralisation accrue et de changements technologiques décisifs, cette dernière voyait l'intégration entre pays du Nord, puis entre pays du Nord et pays du Sud s'approfondir sans pour autant que les sciences sociales ou le débat citoyen parviennent à s'accorder sur le solde du bilan. Ainsi posée, la question est redoutable. Le débat que l'on sait aigüe n'a pas ici vocation à être refermé. Il s'agit, plus modestement, d'apporter quelques éclairages sur un phénomène récent. On reprend dans les paragraphes à venir les trois ordres relationnels caractéristiques de la mondialisation Sud-Sud en les dissociant arbitrairement et en privilégiant la mise en lumière de quelques tendances générales au détriment de spécificités nationales ou régionales.

Les échanges commerciaux entre économies du Sud, on l'a vu, ont cru significativement. Ils sont la manifestation la plus importante d'une interdépendance croissante entre pays en développement et émergents. Le travail statistique et de synthèse produit par l'Unctad en 2015 permet de dégager une tendance générale bien en deçà des commentaires enthousiastes sur la contribution croissante des économies du Sud au commerce mondial. Si elle a surtout concerné des produits manufacturés au cours des deux dernières décennies, suggérant une diversification productive à l'écart des produits primaires donc susceptible de réduire la vulnérabilité des économies aux chocs extérieurs, elle continue de dépendre très étroitement de la fragmentation

mondiale des processus productif et de l'accentuation du commerce mondial en réseau qui en résulte. Dès 2002, le Rapport sur le commerce et le développement, indiquait que la participation des pays en développement aux réseaux de production internationaux au cours des années 1990 les avait amenés à commercer beaucoup plus sans augmenter, proportionnellement, la valeur ajoutée nationale. Au cours de la décennie suivante, la croissance économique plus rapide dans les pays en développement, y compris l'augmentation des flux de capitaux, n'a pas modifié cette réalité.

L'examen minutieux du rôle des IDE dans la mondialisation conduit finalement à une impasse et à un espoir, à la condition que les investissements du Sud soient réorientés vers le potentiel des marchés émergents, créant des chaînes de valeur Sud-Sud plus autosuffisantes à des échelles avant tout régionales (Unctad, 2015).

L'impasse tient au constat empirique d'un impact négatif des IDE sur le changement structurel des pays en développement et sur la croissance économique tant qu'il s'établit le long d'un axe Nord-Sud. Le rattrapage technologique de l'économie escompté par l'entrée d'IDE du Nord a rarement lieu. D'autant moins si la structure interne de l'économie d'accueil est, comme dans le cas de PED, faiblement intégrée. Dans ces conditions, le « saute-mouton » par lesquels un pays peut tronquer le lent processus d'industrialisation de l'économie se transforme, plus sûrement, en une enclave de productions. Certes le pays importe et exporte des technologies mais avec des effets limités sur le reste de l'économie. La participation à une CVM dominée par des IDE du Nord à la recherche des coûts unitaires de la main d'œuvre les plus bas peut alors accroître le risque de déconnexion nationale et précipiter l'économie dans un piège à revenu intermédiaire (Eichengreen *et al.*, 2013¹³). La stagnation du processus d'industrialisation et de la transformation de l'économie résulte de l'incapacité du pays à maintenir par le haut la compétitivité de ses entreprises nationales et à augmenter la valeur ajoutée interne (amélioration du capital humain, des infrastructures et déplacement de la production vers le bien final). Plus exactement, telle qu'on peut d'ailleurs le constater dans le cas du Maroc (Piveteau, 2018), l'insertion croissante dans les CVM comme l'automobile ou l'aéronautique induit plus sûrement une croissance des exportations (corrélative de la croissance des importations) et de la productivité dans ces activités performantes et connectées aux marchés mondiaux, puis fortement polarisées dans ou autour des grands centres urbains du

¹³ Les NPI de premier rang d'Asie de l'Est sont le dernier exemple de pays en développement qui ont franchi le piège du revenu intermédiaire, grâce en partie à des politiques industrielles proactives (Wade, 2004 ; Studwell, 2013).

littoral, plus qu'elle n'entraîne une amélioration de la productivité générale des facteurs (OCDE, 2018 : 25), une croissance de l'emploi industriel nette ou une croissance économique d'ensemble susceptible de réduire les fortes inégalités territoriales.

L'espoir, de son côté, mobilise l'accentuation des relations productives, financières et coopératives entre pays du Sud. La perspective générale part de l'observation du succès des premiers NPI d'Asie de l'Est. Celui-ci provient, entre autres facteurs, de l'établissement de liens commerciaux et d'investissements denses à l'échelle régionale. Ils aboutissent à une division régionale du travail et une série de vagues d'industrialisation (Lectard et Piveteau, 2014). De ce modèle d'intégration et de développement des premiers NPI, on retient aujourd'hui la dimension régionale, donc Sud-Sud, combinée à des politiques industrielles efficaces bien plus que l'organisation hiérarchique et conflictuelle d'un modèle de production orientée par les marchés du Nord (Unctad, 2015). Or c'est justement cette dernière dimension, largement sous-estimée, qui paraît avoir par la suite contribué à bloquer la diffusion du modèle au reste de l'Asie pris dans le piège du revenu moyen. Compte tenue de la singularité de la mondialisation émergente entre pays du Sud, le recours aux IDE au sein d'un agenda de coopération élargi combinant accords commerciaux, rôle de l'Etat et aide au développement est présenté comme substitut potentiellement efficace au modèle asymétrique en « vol d'oies sauvages ». L'extraversion du modèle de développement vers les marchés du Nord caractéristique des premiers NPI pourrait s'inverser au profit de marchés locaux ou régionaux portés, cette fois-ci, par la dynamique des classes moyennes des pays en développement.

L'observation de la mondialisation Sud-Sud en situation, à l'appui d'opérations d'investissements caractéristiques de la relation d'investissement en cours donne à voir des continuités et des discontinuités par rapport aux anciens modèles (Magrin *et al.*, 2015). Il serait vain de chercher à généraliser les résultats d'études de cas portant sur une grande variété de situation d'investissement. Ceux-ci laissent finalement ouverte l'hypothèse d'une coopération Sud-Sud, actrice d'une mondialisation favorable au développement quand bien-même les travaux des géographes sur les formes spatiales de ces investissements rendent compte, le plus souvent, de véritables enclaves déconnectées des milieux locaux d'accueil mais reliées à d'autres espaces de production dans des réseaux globaux dont la cohérence repose sur « un incessant approfondissement de la division internationale du travail » organisé le long des CVM (Scott, 2018). La « nouvelle » nouvelle division du travail (op. cit.) se caractérise par l'émergence d'agglomérations productives partout dans le monde et le développement de grandes métropoles interconnectées, moteur de la croissance économique. Pour P. Veltz (2017)

cette configuration mondiale et réticulaire des espaces productifs (enclaves, districts et métropoles) rompt le lien historique établi entre centres et périphéries proches à l'origine du développement économique, même inégal, des territoires nationaux. La question de savoir si la relation d'investissement Sud-Sud reproduira cette rupture historique ou, à l'inverse, saura s'en affranchir reste donc entière.

Conclusion...

Si la mondialisation Sud-Sud participe à son tour d'une généralisation des compétitions, ses effets restent au mieux indéterminés en continuant de dépendre des transformations sociopolitiques propres à chaque nation. En ce sens, la mondialisation Sud-Sud ne s'écarte pas de la dynamique fondamentale de la mondialisation économique et financière dont elle relève. On peut donc logiquement penser qu'elle puisse buter sur les mêmes limites si elle en reproduit les conditions d'ouverture et les formes spatiales d'organisation productive.

Pour D. Rodrik (2007), la raison première d'une très faible probabilité de gains importants d'une libéralisation accrue des biens et des capitaux tient au fait que le monde est politiquement fragmenté. Les espaces de la souveraineté, de la régulation politique, de la diffusion et de la redistribution demeurent nationaux. A l'échelle mondiale, des discontinuités juridiques et institutionnelles accroissent les coûts de transaction. L'auteur résume alors les arguments du débat actuel sur la mondialisation par la présentation d'un trilemme politique. Au dilemme entre intégration en profondeur et souveraineté, il associe un troisième pôle conflictuel : la démocratie. Les accords de Bretton Woods ont fait figure de compromis historique entre souveraineté nationale et démocratie dans le cadre d'une intégration superficielle qui a permis une croissance soutenue entre 1950 et 1973. Les deux options rivales, la « camisole dorée » (intégration en profondeur et souveraineté nationale / sans démocratie) ou le « fédéralisme globale » (intégration en profondeur et démocratie / sans souveraineté nationale) étant soit dangereuse pour la paix sociale, soit inaccessible, l'auteur plaide en faveur de la construction d'un nouveau compromis international ; une architecture mondiale renouvelée qui mette fin à l'obsession de l'ouverture des marchés.

Dans une configuration où l'hégémonie du Nord faiblit, la mondialisation Sud-Sud prolonge le travail de recréation de la diversité des capitalismes entrepris par les pays émergents. Si elle accentue les interdépendances politiques et économiques au Sud, elle n'implique pas d'ouverture encore plus grande des marchés. Face à l'obsolescence de

l'architecture institutionnelle internationale issue des accords de Bretton Woods, elle engage avant tout une reconfiguration de l'espace politique internationale. Faute d'accord entre représentants dominants des pays du Nord et des pays du Sud, cette reconfiguration donne lieu à la création d'institutions financières multilatérales, comme la Nouvelle Banque de développement des BRICS et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, par de nouveaux centres de pouvoirs issus du Sud.

La globalisation, dont relève la mondialisation Sud-Sud, engage des Etat-nations qu'elles reconfigurent sans les faire disparaître comme le montre, par exemple, les travaux de J. F. Bayart. Mais rien n'indique qu'elle favorise un approfondissement des espaces politiques nationaux, essentiel à ce jour aux pays pauvres comme au pays riches pour domestiquer autrement que par la « camisole dorée » les conditions de l'interdépendance croissante.

Références bibliographiques

- AGÉNOR P.-R., CANUTO O., JELENIC M., 2012, « Avoiding Middle-income Growth Traps », *Economic Premise* No. 9, Washington, D.C.: World Bank.
- ANSEEUW W., BOCHE M., 2015, « South Africa in African agriculture: Investment models and their dynamics towards a structured conquest », *Autrepart*, 2015/4.
- BERTHAUD P., 2007, « Les investissements internationaux du "Sud" : reconnexion ? Déconnexion ? Ou nouvelles connexions ? », Colloque RINOS, « Globalisation, reconnexion Nord-Sud et recomposition des économies, des sociétés et des territoires », Maison des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence, 6 au 7 juillet 2007.
- BOND P., GARCIA A., 2015, *BRICS: An anti-capitalist critique*, London, Pluto.
- BOUBA-OLGA O., Carrincazeaux C., Coris M., 2008, « Avant-propos », BOUBA-OLGA O. *et al.*, (dir.), *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 3, . 279-287.
- BRUN E., 2012, *Le changement international par les relations Sud-Sud*, thèse de doctorat en sciences politiques, Paris, Institut d'études Politiques.
- CHANG H. J., 2003, *Globalization, economics development and the role of the state*, London, Zed Books.
- CHAPONNIERE J. R., LAUTIER M., 2012, « La montée des échanges Sud-Sud dans le commerce mondial », *Repères*, p.91-103.
- COUSSY J., 1980, « Interpénétration des économies et évolution des rapports de dépendance », *Revue française de science politique*, p.262-290.

- DAHI O., DEMIR F., 2016, *South–South Trade and Finance in the Twenty-First Century: Rise of the South Or a Second Great Divergence*, Anthem Press.
- DIEYE C. T., 2013, « LA COOPERATION SUD-SUD : UNE NOUVELLE LUEUR DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE ? », *PASSERELLES*, VOLUME 14, N° 4.
- DUNNING J.H., 1979, « Explaining changing patterns of international production : in defence of the eclectic theory », *Oxford bulletin of economics and statistics*, vol. 41, no 4, p. 269-295.
- EICHENGREEN, B., PARK, D., & SHIN, K. 2013, Growth slowdowns redux: New evidence on the middle-income trap (No. w18673), National Bureau of Economic Research.
- GIRAUD P. N., 2008, *La mondialisation : émergences et fragmentations*, Sciences humaines éditions, 160 p.
- GU J., 2011, « The last golden land. Chinese private companies go to Africa », *IDS working paper*, vol. 2011, no 365, p.1-42.
- HIBOU B., TOZY M., 2015, « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc », *Sociétés politiques comparées*, 37, sept.-déc.
- HUCHET J.-F., RUET J. 2008, « Les multinationales chinoises et indiennes à la conquête du monde », in JAFFRELOT C. (dir.), *L'Enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po-L'Express, p.209-220.
- HUGON P., 2007, *L'économie du développement et la pensée francophone*, Archives contemporaines.
- HUGON P., 2013, « L'émergence de nouvelles relations au Sud », in PIVETEAU A., ROUGIER E., & NICET-CHENAF D., (Eds.), *Émergences capitalistes aux Suds*, Karthala Editions, p.334-345.
- HUGON P., PEREIRA J. M., 2011. « Économie politique tricontinentale : les nouveaux paradigmes Suds-Suds. Introduction ». *Revue Tiers-Monde*, n°2008, Colin, p.7-26.
- JAFFRELOT C., 2008, *L'enjeu mondial, les pays émergents*, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- LECTARD P., PIVETEAU A., 2015, « Les voies inattendues de l'industrialisation tardive : variété des profils exportateurs et discontinuité du changement structurel en Asie de l'Est », *Mondes en développement*, 2015/1 (n°169), p.13-30.
- LICKERT V., 2013, « La privatisation de la politique minière au Cameroun : enclaves minières, rapports de pouvoir trans-locaux et captation de la rente », *Politique africaine*, no 131, p.101-119.

- MAGRIN G., 2013, *Voyage en Afrique rentière. Une lecture géographique des trajectoires du développement*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- MAGRIN G., MESCLIER É., PIVETEAU A., 2015, « Quand les entreprises du Sud investissent au Sud : un basculement aux contours encore indistincts », *Autrepart*, (4), p.3-28.
- MAZZUCATO M., 2013, *The entrepreneurial state: Debunking public vs private sector myths*. London, Anthem Press.
- MORIN, E., 2009, *Pour une pensée du Sud*. Identités méditerranéennes et Francophonie.
- MUHR, T., 2016, Beyond « BRICS »: ten theses on South-South cooperation in the twenty-first century, *Third World Quarterly* 37(4): 630-648
- NOGUEIRA I., MARCONDES, O., 2015, « Coopération et investissement brésiliens au Mozambique : une complémentarité contestée », *Autrepart*, 2015/4 (N° 76), p. 109-125.
- OCDE (2018), Examen multidimensionnel du Maroc (Volume 2) : Analyse approfondie et recommandations, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264298699-fr>.
- PIVETEAU A. ROUGIER E., 2010, « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la régulation*, n°7, <http://regulation.revues.org/index7734.html>
- PIVETEAU A., ROUGIER E., NICET-CHENAF D. (Eds.), 2013, *Émergences capitalistes aux Suds*. KARTHALA Editions.
- RIST G., 1996, *Histoire d'une croyance occidentale*, Paris ; Press de Sciences Po.
- RODRIK D., 2007, « How to save Globalization from its Cheerleaders », *Journal of International and Diplomacy*.
- RODRIK D., 2016, « Premature deindustrialization », *J Econ Growth*, 21, 1-33.
- ROUGIER E., PIVETEAU A., 2012, « Comprendre l'émergence économique : convergence sectorielle, autonomie compétitive et changement institutionnel », *Mondes en développement*, (2), p.71-86.
- SCOONES I., AMANOR K., FAVARETO A., QI G., 2016, « A new politics of development cooperation? Chinese and Brazilian engagements in African agriculture », *World development*, 81, p.1-12.
- SCOTT A. J., LERICHE F., 2018, « Division du travail, développement spatial et le nouvel ordre économique mondial », *Annales de géographie*, Armand Colin, No. 5, p.635-657.

- SOULE-KOHNDOU F., 2013, « Histoire contemporaine des relations Sud-Sud. Les contours d'une évolution graduelle », *Afrique contemporaine* 2013/4 (n° 248), p.108-111.
- STUDWELL J., 2013, *How Asia Works: Success and Failure in the World's Most Dynamic Region*. London, Profile Books.
- UNCTAD, 2014, *World investment report. Investing in the SDGs: an action plan*, New York (N. Y.), United Nations.
- UNCTAD, 2015, *Global value chains and south-south trade*. Economic cooperation and integration among developing countries, United Nations, New York (N. Y.).
- VERCUEIL J., 2011, *Les pays émergents : Brésil-Russie-Inde-Chine...* Bréal.
- WADE R.H., 2004, *Governing the Market*, Princeton, NJ, Princeton University Press.
- WALLERSTEIN I., 1983, « The three instances of hegemony in the history of the capitalist world economy », *International Journal of Comparative Sociology*, 24, 101.